

ÉCRIVEZ UNE LETTRE

CHANGEZ UNE VIE

FICHE PÉDAGOGIQUE

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL



ÉCRIRE POUR LES DROITS

PLUS DE 20 ANS D'ÉCRITURE DE LETTRES QUI CHANGENT DES VIES

Lorsqu'une poignée de personnes s'unissent derrière une autre, les résultats peuvent être extraordinaires.

Il y a 20 ans, un petit groupe de militant-e-s polonais s'est lancé dans un marathon des lettres de 24 heures. Les années suivantes, l'idée a fait son chemin. Aujourd'hui, *Écrire pour les droits* est la plus grande manifestation de défense des droits humains dans le monde.

De 2 326 lettres en 2001, nous sommes passés à plus de 5,3 millions de lettres, de tweets, de signatures de pétition et d'autres actions en 2022 : grâce au pouvoir des mots, des personnes du monde entier se sont unies autour de l'idée que la solidarité ne connaît pas de frontières géographiques. Ensemble, elles ont contribué à transformer la vie de plus d'une centaine de personnes au fil des ans, les libérant ainsi de la torture, du harcèlement ou d'un emprisonnement injuste.

Cette année encore, notre campagne met en avant des personnes du monde entier, ayant toutes en commun d'avoir vu leurs droits humains bafoués, que ce soit par leur gouvernement, par la police, ou encore par de grandes entreprises, uniquement en raison de qui elles sont ou pour avoir simplement exercé leurs droits. Ensemble, nous pouvons lutter pour leurs droits. Par l'intermédiaire d'*Écrire pour les droits*, elles recevront des messages personnalisés de solidarité venant de milliers de personnes de toute la planète. Savoir que leur situation capte l'attention du public rassure souvent ces personnes et leurs familles, en leur montrant qu'elles ne sont pas oubliées. En écrivant directement aux autorités pour leur demander de prendre des mesures immédiates afin de remédier à ces injustices, nous pouvons créer un monde plus juste et plus égalitaire.

Outre le fait d'encourager à rédiger des lettres, Amnesty International s'entretient avec les personnes qui ont le pouvoir de faire évoluer cette situation, comme les personnalités politiques des pays concernés. Par ailleurs, *Écrire pour les droits* met en lumière ces injustices au moyen de manifestations publiques et attire l'attention du monde entier sur les réseaux sociaux.

Les personnes et les groupes qui faisaient l'objet de la campagne les années précédentes témoignent de l'effet de ces actions et évoquent souvent la force qu'elles et elles ont tirée de savoir qu'autant de personnes se souciaient de leur sort.

En général, on constate que les autorités du pays traitent différemment ces hommes et ces femmes, ainsi que les personnes et les groupes qui se trouvent dans une situation similaire. Elles peuvent décider de leur libération et de l'abandon des poursuites. Les personnes sont traitées avec davantage d'humanité, et de nouvelles lois ou réglementations destinées à éliminer l'injustice en question sont adoptées.

« Du fond du cœur, je peux dire que cette campagne m'a maintenue en vie, c'est ce qui les a empêchés de me tuer parce qu'ils savent que vous êtes là. »

Jani Silva,
 défenseuse de l'environnement, 2021

AVANT DE COMMENCER

Cette **activité d'éducation aux droits humains** peut être organisée dans différents cadres en ligne ou hors ligne, comme dans une salle de classe, avec une association locale, en famille, ou dans un groupe militant. En tant qu'animateur/animateuse, vous pouvez adapter l'activité afin qu'elle corresponde au mieux au contexte et aux personnes avec qui vous travaillez. Par exemple, il peut être judicieux de tenir compte de leurs connaissances sur les sujets abordés, de la taille du groupe et de la meilleure manière d'organiser votre activité en vue de favoriser la participation active, de l'endroit où vous vous trouvez, de la possibilité d'organiser l'activité en présentiel ou en ligne, et des éventuelles limites. Lorsque des participant-e-s souhaitent agir sur un cas en particulier, discutez ensemble afin de déterminer si elles/ils peuvent le faire en toute sécurité.

Ces activités reposent toutes sur des **méthodes d'apprentissage participatives**, qui impliquent de donner des informations mais aussi d'amener les participant-e-s à explorer, discuter, analyser et s'interroger sur les sujets liés aux cas abordés. Cette démarche leur permet :

DE DÉVELOPPER des savoir-faire et des compétences clés ;

DE SE FORGER leur propre opinion, de poser des questions et d'acquérir une compréhension approfondie des sujets abordés ;

D'ÊTRE ACTEURS de leur apprentissage et d'adapter les discussions en fonction de leurs intérêts, de leurs capacités et de leurs préoccupations ;

D'AVOIR SUFFISAMMENT D'ESPACE pour s'investir émotionnellement et développer leurs propres comportements.



Rédaction de lettres pour *Écrire pour les droits* à Anvers (Belgique), 2022.

Pour en savoir plus sur les personnes pour qui nous luttons, rendez-vous sur amnesty.be/epd-ecoles2324

Pour accéder à d'autres ressources pédagogiques d'Amnesty International : amnesty.be/plateforme

Amnesty International propose également des cours en ligne d'éducation aux droits humains sur différents sujets, notamment un cours rapide sur les défenseur-e-s des droits humains, qui présente la **campagne *Écrire pour les droits*** : <https://academy.amnesty.org/learn>.



VOS MOTS ONT DU POUVOIR

DES MILITANTES ACQUITTÉES

Après avoir organisé une manifestation antigouvernementale en mai 2020, Cecillia Chimбири, Joanah Mamombe et Netsai Marova ont été arrêtées, emmenées dans un poste de police, embarquées de force dans une voiture banalisée et conduites hors de la ville de Harare, au Zimbabwe. Elles ont ensuite été battues, torturées et laissées sur le bord de la route. Alors qu'elles étaient hospitalisées, elles ont été inculpées d'infractions pénales en lien avec la manifestation. Elles ont ensuite été accusées de « communication d'informations mensongères » et d'« obstacle à l'exercice de la justice » pour avoir évoqué leur calvaire. Netsai a fui le Zimbabwe à la suite de l'agression. Après avoir figuré dans l'édition 2022 d'*Écrire pour les droits* et fait l'objet de plus d'un demi-million d'actions, Cecillia et Joanah ont été acquittées par la Haute Cour le 4 juillet 2023.



© Amnesty International/Vongai Chikwanda/Kuvanih Moodley



LIBÉRÉ DU QUARTIER DES CONDAMNÉS À MORT

Le Sud-Soudanais Magai Matiop Ngong n'était qu'un adolescent lorsqu'il a été condamné à mort le 14 novembre 2017 pour meurtre. Il a raconté avoir expliqué au juge que cet homicide était un accident et qu'il n'avait que 15 ans au moment des faits. Il a pourtant été jugé pour meurtre, infraction passible de la peine de mort, sans avoir pu bénéficier des services d'un avocat. Plus de 700 000 actions ont été menées en sa faveur dans le cadre d'*Écrire pour les droits* 2019. En mars 2022, la Haute Cour a reconnu qu'il devait être libéré, car il était mineur au moment des faits. Magai est maintenant en sécurité hors du pays et plus déterminé que jamais à aider d'autres personnes comme lui.

UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS LIBÉRÉ

Bernardo Caal Xol, enseignant et père de famille, travaillait sans relâche pour défendre les communautés affectées par des projets hydroélectriques sur la rivière Cahabón, dans le nord du Guatemala. En novembre 2018, il a été condamné à plus de sept ans d'emprisonnement sur la base d'accusations forgées de toutes pièces, destinées à empêcher son travail de défense des droits humains. Durant l'édition 2021 d'*Écrire pour les droits*, plus d'un demi-million d'actions ont été menées en sa faveur et cet homme a été libéré en mars 2022.



© Simone Dalmasso

À PROPOS DES DROITS HUMAINS

Les droits humains sont les libertés et protections fondamentales qui appartiennent à chacun et chacune d'entre nous. Ils reposent sur les principes de dignité, d'égalité et de respect mutuel, indépendamment de l'âge, de la nationalité, du genre, de l'origine ethnique, des convictions et des orientations personnelles.

Ces droits impliquent d'être traité et de traiter les autres de façon équitable, et d'avoir la possibilité de faire ses propres choix dans la vie. Les droits humains élémentaires sont universels : ils appartiennent à chacun et chacune d'entre nous, partout dans le monde. Ils sont aussi inaliénables : personne ne peut nous les retirer. De plus, ils sont indissociables et interdépendants : ils ont tous la même importance et sont étroitement liés.

Depuis les atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale, les instruments internationaux relatifs aux droits humains, à commencer par la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont apporté un cadre solide à la législation nationale, régionale et internationale, afin d'améliorer la vie de tous les êtres humains. Les droits humains peuvent être considérés comme des lois que doivent appliquer les autorités. Les gouvernements et les fonctionnaires de l'État ont l'obligation de les respecter, de les protéger et de les concrétiser sur leur territoire mais aussi à l'étranger.

Les droits humains ne sont pas un luxe dont on ne peut jouir que lorsque la situation le permet.



LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)

La DUDH a été rédigée par l'Organisation des Nations unies nouvellement créée, dans les années qui ont immédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale. Depuis son adoption le 10 décembre 1948, c'est sur elle que repose tout le système international des droits humains. Conformément à ce qu'ils ont convenu, tous les pays du monde sont tenus de respecter les principes généraux contenus dans les 30 articles de ce document.

Comme son nom l'indique, la DUDH est une déclaration, une déclaration d'intention par laquelle tous les États du monde s'engagent à se conformer à certaines normes dans leur manière de traiter les êtres humains. Les droits humains sont aujourd'hui partie intégrante du droit international : depuis l'adoption de la DUDH, ses principes ont servi de base à l'élaboration de nombreuses lois et de nombreux accords juridiquement contraignants. Ces lois et accords constituent le socle sur lequel s'appuient des organisations comme Amnesty International pour appeler les États à éviter les comportements ou traitements dont les personnes mises en avant dans le cadre d'Écrire pour les droits ont été victimes.

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

	<p>DROITS ET LIBERTÉS CIVILS Droit à la vie, droit à la non-discrimination, droit de ne pas subir de torture et de ne pas être réduit-e en esclavage</p>	<p>Article 1 Liberté et égalité en dignité et en droits Article 2 Non-discrimination Article 3 Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne Article 4 Droit de ne pas être réduit-e en esclavage Article 5 Droit de ne pas être soumis-e à la torture</p>
	<p>DROITS JURIDIQUES Droit à la présomption d'innocence, à un procès équitable, droit de ne pas être arrêté-e ou détenu-e arbitrairement</p>	<p>Article 6 Protection de la loi pour toutes et tous Article 7 Égalité devant la loi Article 8 Réparation lorsque les droits ont été bafoués Article 9 Pas de détention, d'emprisonnement ni d'exil arbitraires Article 10 Droit à un procès équitable Article 11 Présomption d'innocence Article 14 Droit d'aller dans un autre pays et de demander une protection</p>
	<p>DROITS SOCIAUX Droit à l'éducation, droit à des services médicaux, droit au loisir, droit de fonder une famille et d'en prendre soin</p>	<p>Article 12 Droit à une vie privée, à un foyer et à une vie de famille Article 13 Liberté d'habiter et de voyager librement au sein des frontières de l'État Article 16 Droit de se marier et de fonder une famille Article 24 Droit au repos et aux loisirs Article 26 Droit à l'éducation, notamment à un enseignement primaire gratuit</p>
	<p>DROITS ÉCONOMIQUES Droit à la propriété, au travail, au logement, à une retraite, à un niveau de vie suffisant</p>	<p>Article 15 Droit à une nationalité Article 17 Droit à la propriété Article 22 Droit à la sécurité sociale Article 23 Droit de travailler, de toucher un salaire juste et d'adhérer à un syndicat Article 25 Droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être</p>
	<p>DROITS POLITIQUES Droit de participer au gouvernement de son pays, droit de vote, droits aux libertés de réunion pacifique, d'expression, de conviction et de religion</p>	<p>Article 18 Liberté de croyance (dont la liberté de religion) Article 19 Liberté d'expression et droit de diffuser des informations Article 20 Liberté d'adhérer à des associations et de rencontrer d'autres personnes de manière pacifique Article 21 Droit de participer au gouvernement du pays</p>
	<p>DROITS CULTURELS ET EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté</p>	<p>Article 27 Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté Article 28 Droit à ce que règne un ordre international tel que tous ces droits puissent être pleinement respectés Article 29 Responsabilité de respecter les droits des autres personnes Article 30 Personne ne peut être privé de l'un de ces droits !</p>

ACTIVITÉ

DROITS HUMAINS : L'EMPATHIE EN ACTION

CONCEPTS CLÉS

- Droits humains
- Déclaration universelle des droits de l'homme
- Personnes en danger

À PROPOS DE CETTE ACTIVITÉ

Les participant-e-s découvrent toutes les personnes mises en avant dans la campagne *Écrire pour les droits 2023*, et associent les droits humains menacés de ces personnes à ceux prévus par la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Dans le cadre de cette activité, les participant-e-s sont encouragés à écrire des lettres et à agir d'autres manières.

ÂGE : DE 12 À 15 ANS ET PLUS

Veillez lire les histoires avant de commencer, afin de veiller à ce qu'elles soient appropriées pour les participant-e-s.

TEMPS NÉCESSAIRE

90 minutes – Vous aurez peut-être besoin de plus de temps pour la partie « **Agissez** ».

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Les participant-e-s :
- **étudient** le concept et l'importance des droits humains ;
 - **font** le lien entre les droits humains et leur propre vie ;
 - **examinent** la situation des droits humains dans différents pays au travers d'histoires vraies ;
 - **en apprennent** davantage sur la campagne d'Amnesty International *Écrire pour les droits* ;
 - **écrivent** des lettres de soutien et de solidarité pour les personnes en danger.

MATÉRIEL

- **Document à distribuer** : Cartes Article de la DUDH (page 10)
- **Document à remettre** : Cartes Action quotidienne (page 11)
- **Document à distribuer** : Version simplifiée de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) (page 5)
- **Document à distribuer** : Cartes Récit (pages 13-22)
- **Document à distribuer** : Cartes Action (pages 13-22)
- **Feuilles de papier, stylos, enveloppes** (si vous envoyez des courriers)
- **Facultatif** : Mappemonde (page 12)
- **Facultatif** : Modèles de lettres à commander sur amnesty.be/epd-ecoles2324

PRÉPARATION

- Lisez les Cartes Récit et sélectionnez les histoires sur lesquelles vous travaillerez.
- Imprimez les documents à remettre à chaque participant-e / groupe.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Des activités plus spécifiques de 60 minutes sur les histoires individuelles recensées en Afrique du Sud, en Australie, au Brésil, aux Émirats arabes unis, aux États-Unis, au Kirghizistan et en Pologne sont disponibles ici : amnesty.be/epd-ecoles2324
- Suivez le cours rapide consacré à *Écrire pour les droits* sur <https://academy.amnesty.org/learn/course/external/view/elearning/42/un-petit-guide-pour-ecrire-pour-les-droits>.

AVERTISSEMENT

Certains des récits abordés dans cette activité couvrent des concepts qui peuvent être perturbants ou réveiller des souvenirs douloureux, comme les violences policières, la discrimination raciale et l'avortement. Familiarisez-vous de manière exhaustive avec les contenus et anticipez les potentiels passages sensibles, afin de pouvoir gérer les échanges avec empathie, en faisant preuve de compréhension. Avant de commencer, exposez aux participant-e-s les sujets qui seront évoqués et laissez-leur la possibilité de changer de groupe, de travailler sur une autre histoire ou de partir si, à tout moment, ils/elles ne se sentent pas à l'aise. Au cours de l'activité, vérifiez régulièrement si les participant-e-s se sentent toujours à l'aise. Ceci peut passer par des signes non verbaux, des échanges privés ou de brefs interludes de réflexion. Durant et après les exercices, laissez les participant-e-s faire part de leurs ressentis et de leurs pensées concernant l'activité et les sujets abordés, afin de les aider à gérer toute émotion forte qui peut les traverser.

AVANT DE COMMENCER

Cette activité est conçue pour durer environ 90 minutes. Nous vous recommandons fortement de suivre toutes les étapes, car chacune fait suite à la précédente, afin de favoriser une compréhension globale du sujet. Si vous menez cette activité dans une salle de classe, vous aurez peut-être besoin de deux séances pour couvrir tous les exercices. Si les participant-e-s ont déjà une bonne compréhension des droits humains, vous pouvez choisir de passer l'exercice 2 et de modifier les consignes en conséquence.

1. INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS



Commencez l'exercice en demandant aux participant-e-s :

- **Que sont les droits humains ?**
- **Pourquoi sont-ils importants ?**

Encouragez-les à partager leurs réflexions et idées. Après avoir entendu plusieurs participant-e-s, résumez leurs propos, donnez une courte définition des droits humains et expliquez rapidement leur importance. Appuyez-vous sur les informations en page 4 pour guider les échanges.

Puis posez la question suivante : **Quels droits humains connaissez-vous ?** Profitez de cette occasion pour présenter la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) si elle n'a pas encore été mentionnée.



2. ASSOCIEZ LES DROITS À LA VIE QUOTIDIENNE

Répartissez les participant-e-s en petits groupes et distribuez-leur des copies des 10 **cartes Article de la DUDH** et des 10 **cartes Action quotidienne** (pages 10-11). Demandez aux groupes d'associer les droits et les actions (c'est-à-dire la carte Action quotidienne avec la carte Article de la DUDH correspondante).

Rassemblez les participant-e-s et demandez-leur de discuter de leurs réponses, qui devraient ressembler à :

Article 19 : A	Article 26 : E	Article 24 : I
Article 25 : B	Article 20 : F	Article 27 : J
Article 12 : C	Article 3 : G	
Article 13 : D	Article 2 : H	

Il peut y avoir plusieurs réponses possibles pour certains droits. C'est une bonne occasion de montrer l'interconnexion entre les droits, ce qui signifie qu'ils dépendent souvent les uns des autres. Ainsi, le droit à la santé touche au droit à l'éducation, car être en bonne santé permet d'aller à l'école et d'apprendre dans de bonnes conditions. C'est pourquoi limiter un droit peut indirectement en limiter un autre, mettant en lumière leur interdépendance.

3. HISTOIRES VRAIES À TRAVERS LE GLOBE



Expliquez ce qui suit aux participant-e-s :

« Maintenant que nous avons vu le lien étroit entre les droits humains et notre quotidien, élargissons notre perspective. Il est fondamental de comprendre que les droits que nous tenons pour acquis ne sont pas universellement respectés ou protégés partout, parfois même dans notre pays. En étudiant différents récits du monde entier, nous pouvons nous rendre compte des difficultés auxquelles d'autres font face, de l'importance de plaider pour ces droits et des façons de contribuer à un monde plus juste et égalitaire. Il ne s'agit pas seulement de connaître nos droits, mais aussi de comprendre notre rôle dans leur protection et leur promotion à l'échelle mondiale. »

Répartissez les participant-e-s en petits groupes ou en binômes, et donnez à chaque groupe une **Carte Récit** que vous avez choisie (pages 13, 15, 17, 19 et 21) et une copie de la **DUDH** (page 5). Expliquez que cette activité va présenter des personnes bien réelles vivant dans différents pays.

Demandez aux membres de chaque groupe de discuter de la personne (ou des personnes) figurant sur la carte, afin d'échanger ensemble. Ils/elles devraient :

- Établir une liste de ce qui leur semble mal ou injuste dans ce qui est arrivé à la personne ou dans la manière dont celle-ci est traitée, et identifier les droits humains liés à cette histoire.
- Se préparer à présenter la personne au reste des participant-e-s, en se concentrant sur :
 - Qui est cette personne ? Quelle est son histoire ?
 - D'où vient-elle ?
 - Que lui est-il arrivé ?
 - Quels droits humains sont violés ?
 - Selon vous, qui sont les responsables de ces violations des droits humains ?

Au bout d'une vingtaine de minutes, rassemblez tous les participant-e-s et demandez à chaque groupe de présenter son cas aux autres et d'énumérer les injustices repérées. Faites le bilan en posant les questions suivantes :

- **Lorsque vous entendez ces histoires, y a-t-il quelque chose qui vous surprend ou vous choque ?**
- **Remarquez-vous des similitudes entre certaines de ces histoires ?**

FACULTATIF : Utilisez la **mappemonde** (page 12) pour situer le pays et le récit sur lequel travaille chaque groupe. Demandez aux participant-e-s ce qui ressort de la mappemonde et pourquoi nous devons nous préoccuper de ces personnes et nous mobiliser en leur faveur.

Soulignez que les violations des droits humains peuvent se produire dans n'importe quel pays et n'importe quelle région du globe, que le pays soit riche ou pauvre, qu'il connaisse une guerre ou une crise ou qu'il soit apparemment en paix et sûr. Les droits humains ne concernent pas juste « les autres », ils concernent tout le monde, partout. C'est pourquoi il est important de connaître nos droits, de les défendre et de défendre ceux des autres.

4. AGISSEZ

Présentez la campagne *Écrire pour les droits* aux participant-e-s et expliquez qu'Amnesty International appelle à adresser des lettres aux personnes victimes d'atteintes aux droits humains et aux autorités responsables de protéger, de respecter et de réaliser ces droits humains. Précisez que toutes les personnes présentées sur les cartes figurent dans l'édition de cette année d'*Écrire pour les droits*. Vous pouvez donner des exemples de l'édition précédente (page 3) qui montrent le succès que peuvent avoir la rédaction de lettres et d'autres actions. Vous pouvez aussi montrer des vidéos qui parlent des succès de la campagne *Écrire pour les droits* qui sont accessibles via ce lien : www.amnesty.be/epd-2023-videos

Si le temps imparti ne permet pas aux participant-e-s de passer à l'action, encouragez-les à s'organiser pour le faire après coup ou répartissez les actions entre les groupes. Encouragez-les à faire preuve de créativité.

 15 MINUTES

Montrez aux participant-e-s la vidéo des personnes représentées cette année par la campagne, que vous trouverez ici : www.amnesty.be/epd-2023-videos

Événement de rédaction de lettres organisé par AI Pays-Bas au château de Loevestein, Pays-Bas, en 2021.



ÉCRIRE UNE LETTRE

Demandez aux participant-e-s de choisir un des récits parmi ceux qu'ils ont découverts et donnez-leur un exemplaire de la **carte Action** de cette personne. Expliquez-leur que chacune de leur lettre sera envoyée aux autorités chargées de protéger les droits humains de cette personne.

Donnez à chaque participant-e de quoi écrire et laissez-leur le temps nécessaire. Expliquez-leur qu'un message personnel aux autorités est le plus efficace. Demandez-leur :

- d'écrire quelque chose à propos d'eux/elles-mêmes,
- de décrire aux autorités ce qui les choque dans le cas en question,
- de dire pourquoi ils/elles pensent qu'il est important que les gouvernements respectent les droits humains.

Si certain-e-s veulent ensuite partager le contenu de leur lettre, donnez-leur la possibilité de le faire.

Terminez en demandant aux participant-e-s de décrire en quelques mots ce qu'ils/elles ressentent à la fin de cette activité. Faites en sorte d'entendre tout le monde.

TÉMOIGNEZ VOTRE SOLIDARITÉ

Si vous avez le temps, vous pouvez également mener certaines des actions de solidarité indiquées sur les cartes Action. Les lettres de solidarité représentent souvent une grande source de soutien et de force pour les personnes ainsi mises en avant.

Pour en savoir plus sur les autres activités de la campagne *Écrire pour les droits*, consultez la page : amnesty.be/epd-ecoles2324

Événement de rédaction de lettres organisé par AI Mongolie à Oulan-Bator, Mongolie, en 2022.



DOCUMENT À DISTRIBUER

CARTES ARTICLE DE LA DUDH

ARTICLE 19 :
DROIT À LA LIBERTÉ
D'EXPRESSION

ARTICLE 25 :
DROIT À LA SANTÉ

ARTICLE 12 :
DROIT AU RESPECT
DE LA VIE PRIVÉE

ARTICLE 13 :
DROIT DE CIRCULER
LIBREMENT

ARTICLE 26 :
DROIT À L'ÉDUCATION

ARTICLE 20 :
DROIT À LA LIBERTÉ
D'ASSOCIATION

ARTICLE 3 :
DROIT À LA VIE ET DE
VIVRE EN TOUTE LIBERTÉ
ET SÉCURITÉ

ARTICLE 2 :
DROIT DE NE PAS SUBIR
DE DISCRIMINATION

ARTICLE 24 :
DROIT AU REPOS
ET AUX LOISIRS

ARTICLE 27 :
DROIT DE PARTICIPER
À LA VIE CULTURELLE

DOCUMENT À DISTRIBUER

CARTES ACTION QUOTIDIENNE

A Lors d'une discussion en classe, je peux parler de thèmes qui me tiennent à cœur, comme l'importance de lutter contre le changement climatique, même si certain-e-s de mes camarades ou de mes professeur-e-s ont des opinions différentes.



B Que je souffre d'une maladie physique ou du stress à l'école, je sais que je peux demander l'aide de professionnel-le-s de la santé, comme des médecins ou des conseillers/ères, quels que soient les revenus de ma famille.



C Quand j'ai été vacciné-e dans un hôpital public, mes parents ont reçu l'assurance que mon dossier médical resterait confidentiel et que personne n'y aurait accès à l'exception des professionnel-le-s de santé habilité-e-s impliqué-e-s dans mes soins.



D Je peux prendre un bus jusqu'à la bibliothèque municipale, me rendre à vélo jusqu'à la ville voisine ou voyager avec ma famille dans d'autres régions de notre pays pendant les vacances.



E Même si nous ne vivons pas dans le quartier le plus riche de la ville, je peux aller à l'école, étudier et bénéficier des mêmes leçons et occasions d'apprendre et de m'épanouir que les autres enfants de mon âge.



F Je peux rejoindre un groupe d'étude, une manifestation pacifique à propos d'un sujet qui me tient à cœur ou une communauté d'artistes en ligne, et passer du temps avec des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêt que moi.



G Tous les jours, lorsque je vais à l'école à vélo ou à pied, je sais qu'il existe un Code de la route, des passages piétons et d'autres mesures de sécurité pour aider à me protéger et garantir que j'arrive à destination en toute sécurité.



H Je suis traité-e avec autant de respect et de gentillesse par mon enseignant-e et mes camarades que tout-e autre élève. Je ne suis pas exclu-e des activités et on ne se moque pas de moi en raison de qui je suis ou de mes origines.



I Après avoir fait mes devoirs et mes tâches quotidiennes, j'ai le temps de faire du sport avec mes ami-e-s, de me consacrer à mes loisirs ou simplement de me reposer et d'écouter de la musique.



J Je peux visiter des musées, rejoindre une troupe de théâtre locale ou participer à un atelier de danse culturelle. Je peux aussi organiser des événements pour faire connaître mes propres traditions culturelles à mes camarades.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

MAPPEMONDE

Les personnes figurant dans l'édition de cette année d'*Écrire pour les droits* viennent de 10 pays différents à travers le monde. En participant à cette campagne, vous pouvez montrer que la distance géographique n'est pas un obstacle à la solidarité.



ROCKY MYERS
ÉTATS-UNIS



CHAIMA ISSA
TUNISIE



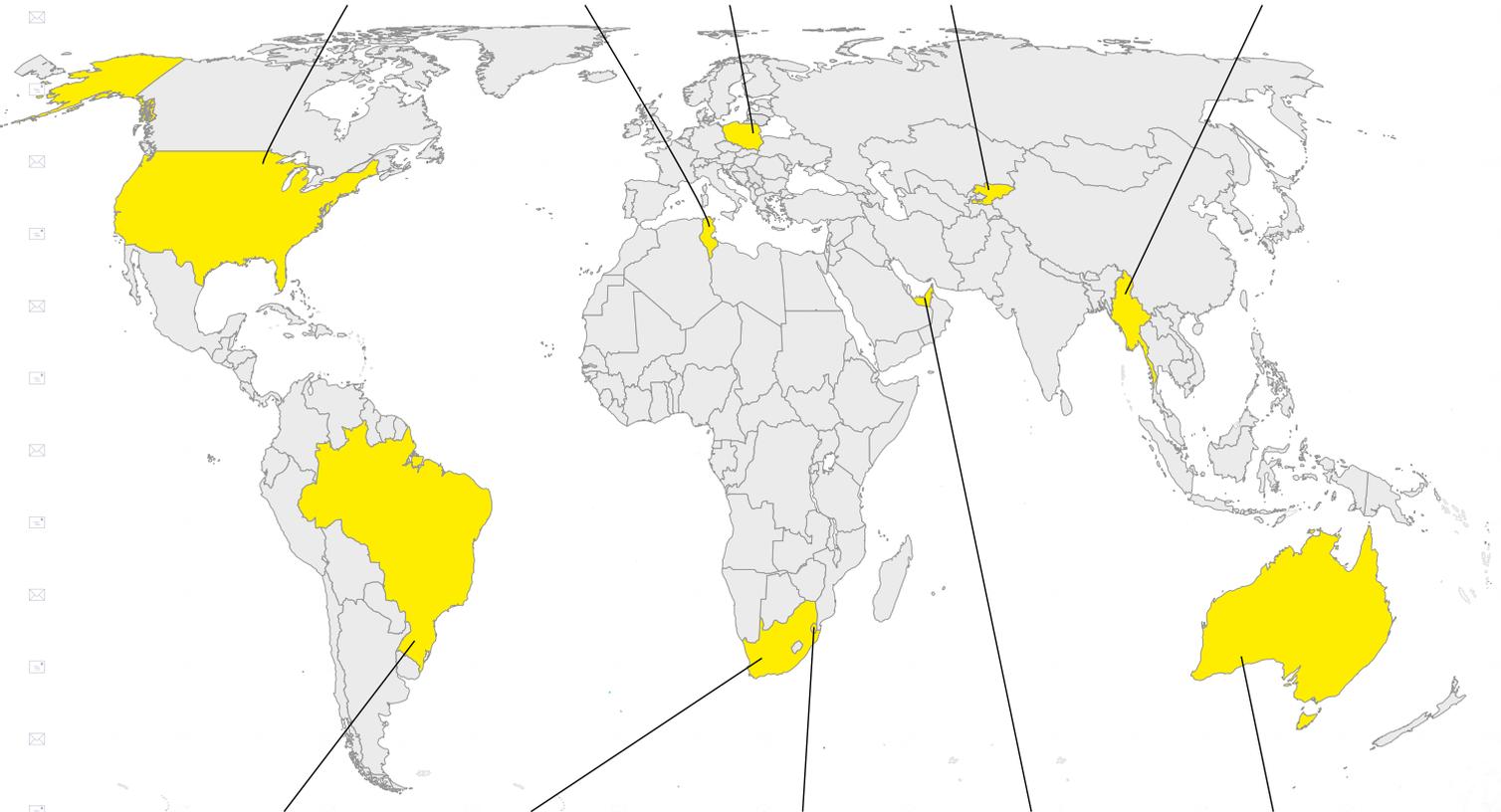
JUSTYNA WYDRZYŃSKA
POLOGNE



RITA KARASARTOVA
KIRGHIZISTAN



MAUNG SAWYEDDOLLAH
MYANMAR



ANA MARIA SANTOS CRUZ
BRÉSIL



THAPELO MOHAPI
AFRIQUE DU SUD



THULANI MASEKO
ESWATINI



AHMED MANSOOR
ÉMIRATS ARABES UNIS



UNCLE PABAI & UNCLE PAUL
AUSTRALIE



UNCLE PABAI ET UNCLE PAUL

Australie

UN COMBAT POUR PRÉSERVER LEURS TERRES ANCESTRALES

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL

Uncle Pabai et Uncle Paul sont des dirigeants communautaires du peuple Guda Maluyigal, dans les îles du détroit de Torrès, la région la plus au nord de l'Australie. Pendant des milliers d'années, leurs ancêtres, membres de peuples autochtones, ont vécu sur ces îles.

Aujourd'hui, en raison du changement climatique, leur mode de vie, leurs systèmes de connaissances traditionnels, leurs pratiques culturelles et leurs connexions spirituelles, transmis de génération en génération, pourraient être perdus à jamais. L'élévation du niveau de la mer est chaque année plus destructrice : elle érode les plages, détruit les sites culturels sacrés et les cimetières où reposent leurs ancêtres, ravage les potagers, et menace les infrastructures des îles.

Uncle Pabai et Uncle Paul, appelés « oncles » (oncles) par leurs communautés en signe de respect,

se sont tournés vers les tribunaux. Ils affirment que le gouvernement australien ne prend pas les mesures qui s'imposent pour limiter les effets du changement climatique, ce qui cause la destruction de leurs terres et de leur culture.

Si des actions ne sont pas urgemment mises en place, de grandes parties des îles du détroit de Torrès deviendront inhabitables, et de nombreux habitant-e-s devront quitter leurs terres ancestrales dans les prochaines années. Ce serait dévastateur pour les communautés. Comme le déclare Uncle Pabai :

« Nous sommes nés sur ces îles, elles sont nos mères, nos identités, ce que nous sommes. Durant des milliers d'années, nos familles de guerriers ont combattu tous ceux qui ont essayé de nous arracher nos terres ancestrales. Mais aujourd'hui, nous pourrions perdre notre combat contre le changement climatique ».



CARTE RÉCIT

© Taler Elu

ANA MARIA SANTOS CRUZ

Brésil

LE COMBAT D'UNE MÈRE POUR LA JUSTICE

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL

Ana Maria Santos Cruz est une mère aimante. Elle aime assister avec sa fille à des concerts et à des événements culturels à Salvador, au Brésil. Cependant, depuis la mort de son fils, Pedro Henrique, Ana Maria a l'impression qu'on lui a arraché une part d'elle-même.

Au cours de sa trop courte vie, Pedro Henrique a accompli beaucoup de choses. En tant que militant et défenseur de la justice raciale et des droits humains, Pedro Henrique a organisé des « Marches pour la paix » à Tucano, la ville où il habitait dans l'État de Bahia, au Brésil. Ces marches annuelles rassemblaient de nombreuses personnes pour dénoncer les violences policières, en particulier à l'encontre des communautés noires.

Ces moments de solidarité se sont heurtés à l'hostilité et à l'intimidation de la police. Des policiers ont commencé à suivre Pedro Henrique. Ils l'ont menacé

et l'ont violemment attaqué en raison de son militantisme. Le 27 décembre 2018, Pedro Henrique, alors âgé de 31 ans, a été tué. Trois hommes cagoulés ont effectué une descente à son domicile alors qu'il dormait avec sa petite amie. Il a reçu huit balles dans la tête et le cou. Selon sa petite amie, les trois hommes étaient des policiers.

Les agents soupçonnés d'avoir tué Pedro Henrique ont été inculpés en 2019. Cependant, bientôt cinq ans après les faits, ils sont encore actifs dans la police. L'enquête sur cet homicide n'a pas été conclue et le procès n'a pas encore débuté.

Malgré les menaces constantes et le deuil de son fils, Ana Maria a courageusement réclamé la vérité sur sa mort, appelant les autorités à mener une enquête approfondie et à organiser un procès des responsables.



CARTE RÉCIT

© Amnesty International / Gabriel Yjalade

DEMANDEZ À L'AUSTRALIE D'AGIR DE TOUTE URGENCE POUR LE CLIMAT

ÉCRIVEZ AU PREMIER MINISTRE DE L'AUSTRALIE

Demandez-lui de protéger les droits humains des communautés des Premières nations du détroit de Torrès, en réduisant rapidement les émissions de carbone, conformément à l'engagement pris au niveau mondial de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C et dans le respect des meilleures recherches scientifiques disponibles à l'heure actuelle.

Prime Minister of Australia
PO Box 6022
House of Representatives
Parliament House
Canberra ACT 2600
Australie

Courriel : pm.gov.au/contact
Facebook : facebook.com/AlboMP
Twitter / X : [@AlboMP](https://twitter.com/AlboMP)
Instagram : [@albomp](https://www.instagram.com/albomp)

Hashtags : #PabaiVCmth, #W4R23

Formule d'appel : Monsieur le Premier ministre,

MONTREZ À UNCLE PABAI, UNCLE PAUL ET LEURS COMMUNAUTÉS QUE VOUS LES SOUTENEZ

Envoyez des messages aux peuples des îles du détroit de Torrès pour leur montrer que vous les soutenez dans leur combat pour la protection de leurs terres ancestrales.

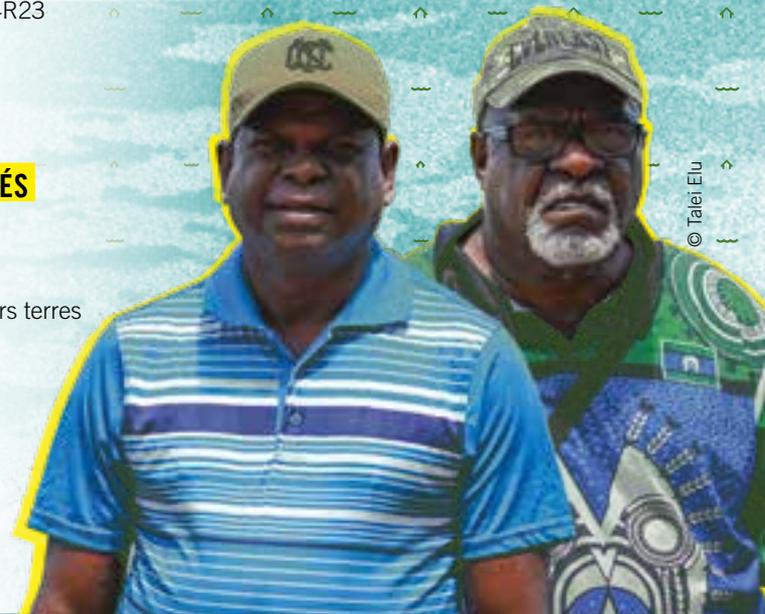
Uncle Pabai et Uncle Paul
c/o Amnesty International Australia
Locked bag 23
Broadway, NSW, 2007
Australie

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL



CARTE ACTION



© Tabei Elu

SOUTENEZ ANA MARIA DANS SON COMBAT POUR LA JUSTICE

ÉCRIVEZ À LA PROCUREURE GÉNÉRALE

Demandez que toutes les mesures nécessaires soient prises pour garantir une enquête indépendante, impartiale et approfondie sur l'homicide de Pedro Henrique et amener les responsables devant la justice lors d'un procès équitable.

General Prosecutor of Bahia
Ministério Público do Estado da Bahia
Quinta Avenida, n° 750, 1° andar
sala 129, do CAB (Centro
Administrativo da Bahia)
CEP 41.745-004
Salvador, BA
Brésil

Formule d'appel : Madame la
Procureure générale,

Twitter / X : [@MPdaBahia](https://twitter.com/MPdaBahia)

Hashtags :
#JusticeForPedroHenrique,
#W4R23

MONTREZ À ANA MARIA QU'ELLE N'EST PAS SEULE

Envoyez votre message de solidarité à Ana Maria pour l'aider à garder espoir.

Ana Maria Santos Cruz
c/o Amnesty International Brazil
Rua da Gloria, 344
Rooms 302 and 304
Gloria
CEP 20241-180
Rio de Janeiro
Brésil

Instagram :
[@justicaparapedrohenrique](https://www.instagram.com/justicaparapedrohenrique)

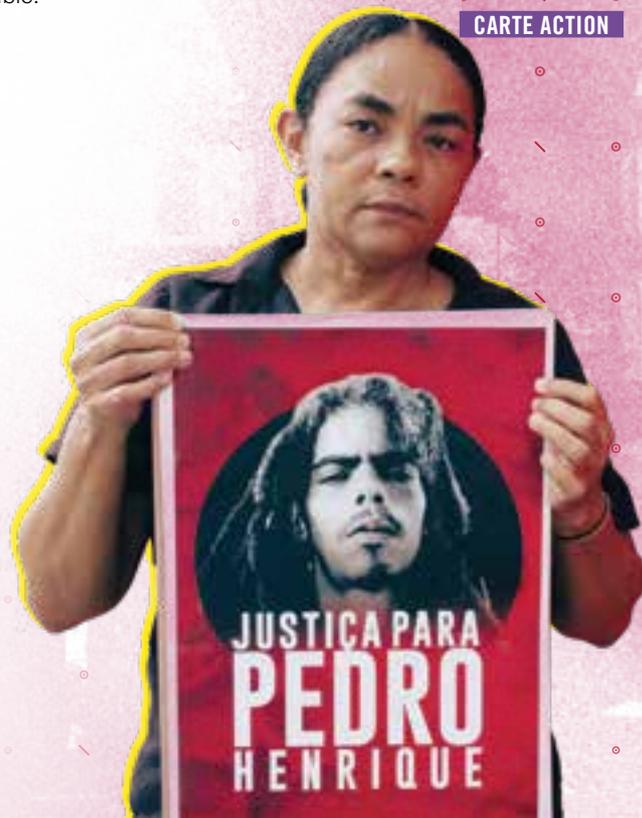
Hashtags :
#JusticeForPedroHenrique,
#W4R23

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL



CARTE ACTION



© Amnesty International / Gabriel Yjalade

THULANI MASEKO

Eswatini

TUÉ CHEZ LUI POUR S'ÊTRE EXPRIMÉ

Thulani Maseko était un père et un mari aimant. Membre actif de l'Église méthodiste, il était également un fervent défenseur des droits humains et un allié des personnes LGBTI. Celles et ceux qui ont connu Thulani le décrivent comme quelqu'un d'amical et humble, doté d'un incroyable sens de l'humour.

Une fois obtenu son diplôme d'avocat, Thulani s'est battu sans relâche pour le peuple d'Eswatini (ex-Swaziland), un pays gouverné par un monarque absolu vivant dans l'opulence alors qu'environ 60 % de la population se situe sous le seuil de pauvreté. Thulani a ouvertement critiqué les lois répressives et la violence excessive dont l'État faisait usage pour étouffer les manifestations pacifiques.

Il savait qu'il était risqué de s'exprimer. En 2014, il a été arrêté et inculpé d'outrage à l'autorité judiciaire, après

avoir écrit deux articles dénonçant le manque d'intégrité et d'indépendance de la justice eswatinienne. Il a passé plus d'un an en prison. Thulani Maseko ne s'est pas laissé intimider et a continué ses activités de défense des droits humains, déclarant en 2016 : « Jamais nous ne nous rendrons, car nous savons que la justice a un prix ».

Le 21 janvier 2023, Thulani a payé ce prix de sa vie. Il a été abattu depuis une faible distance, devant sa femme Tanele, à travers une fenêtre de leur maison. Quelques heures auparavant, le roi avait prononcé un discours affirmant qu'« on s'occuperait » des personnes réclamant une réforme démocratique et qu'il ne faudrait pas « pleurer ou se plaindre si des mercenaires les tuaient ». À ce jour, personne n'a été amené à rendre de comptes pour l'homicide de Thulani.

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL

CARTE RÉCIT



© Centre for Human Rights, université de Pretoria

RITA KARASSARTOVA

Kirghizistan

ELLE RISQUE 15 ANS DE PRISON POUR AVOIR MANIFESTÉ PACIFIQUEMENT

Rita Karassartova adore passer du temps avec ses enfants, pratiquer le yoga et coudre des *chapans*, les vestes matelassées traditionnelles que portent les gens au Kirghizistan. Mais depuis octobre 2022, sa vie a basculé. Elle a été arrêtée et a passé plusieurs mois détenue dans une cellule exiguë, sans pouvoir accéder à des soins médicaux ni voir sa famille ou parler avec elle. Cette femme est aujourd'hui assignée à résidence et subit un couvre-feu strict.

Rita est une défenseure des droits humains et spécialiste de la gouvernance civique. Pendant plus de 10 ans, elle a passé sa vie à donner des conseils juridiques indépendants, aidant ainsi les personnes dont les droits ont été violés par un système juridique corrompu et peu fiable. Elle dirige l'Institut d'analyse publique, une entité

non gouvernementale, et est membre du Mouvement démocratique uni du Kirghizistan, qui lutte contre la pauvreté et l'injustice.

Rita a été arrêtée en même temps que 26 autres personnes pour s'être opposée à un nouvel accord frontalier qui donne le contrôle d'un réservoir d'eau potable à l'Ouzbékistan voisin. Ce groupe appelait la population à manifester pacifiquement contre cet accord, et réclamait plus de transparence de la part du gouvernement. Comme d'autres personnes, Rita craignait que l'Ouzbékistan ne restreigne, voire n'interdise, l'accès à l'eau, ressource rare dans la région, dont la perte pourrait avoir des conséquences désastreuses.

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL

CARTE RÉCIT



© DR

RÉCLAMEZ JUSTICE POUR THULANI MASEKO

ÉCRIVEZ AU ROI D'ESWATINI

Demandez qu'une enquête efficace soit menée sur l'homicide illégal de Thulani Maseko, que les suspects soient traduits en justice dans le cadre d'un procès équitable, et que la famille de Thulani Maseko ait accès à des recours utiles.

His Majesty King Mswati III
Office of the King
Lozitha Palace
PO Box 1
Kwaluseni
Eswatini

Formule d'appel : Sire, (Votre Majesté,
dans le corps du texte)

Courriel : clerktoparl@swazi.net
Facebook : facebook.com/EswatiniGov/
Twitter / X : [@EswatiniGovern1](https://twitter.com/EswatiniGovern1)

Hashtags : #JusticeForThulaniMaseko,
#W4R23

MONTREZ AUX PROCHES DE THULANI QU'ILS NE SONT PAS SEULS

Envoyez à Tanele, la femme de Thulani, des messages d'espoir et de soutien.

Tanele Maseko
c/o Amnesty International, Southern
Africa
97 Oxford Road
Saxonwold
Johannesburg 2196

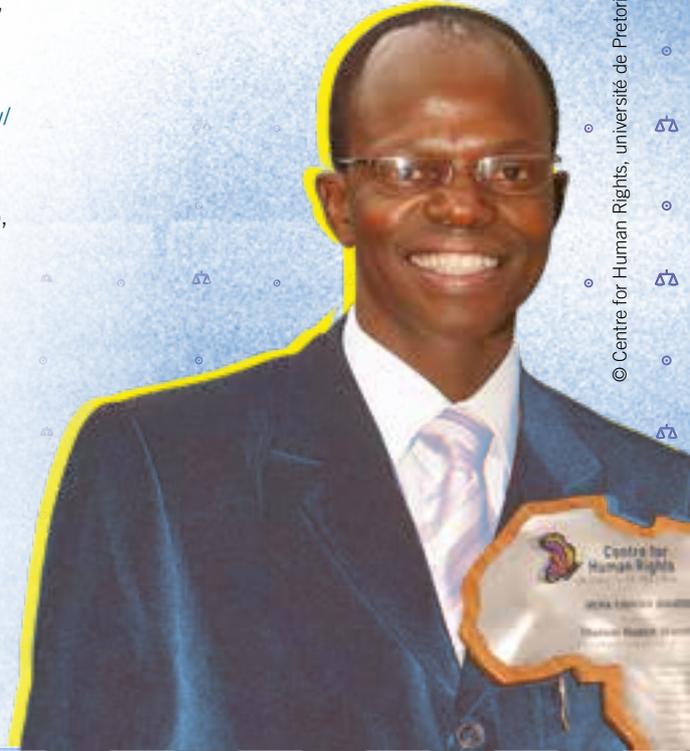
Instagram: [@Tanele70](https://www.instagram.com/Tanele70)

Hashtags:
#JusticeForThulaniMaseko
#W4R23

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL

CARTE ACTION



© Centre for Human Rights, université de Pretoria

DEMANDEZ LA REMISE EN LIBERTÉ DE RITA KARASSARTOVA

ÉCRIVEZ AU PROCUREUR GÉNÉRAL

Demandez que l'assignation à résidence de Rita soit immédiatement levée, que les charges retenues contre cette femme soient abandonnées et qu'elle puisse mener ses activités en faveur des droits humains sans craindre de représailles.

General Prosecutor
A. Toktonaliev Street, 139
Bishkek
720040
République kirghize

Formule d'appel : Monsieur le
Procureur général,

Courriel : statement@prokuror.kg
Facebook: facebook.com/prokuratorakg

Hashtag : #W4R23

AIDEZ RITA À GARDER ESPOIR

Faites savoir à Rita qu'elle n'est pas seule en lui envoyant vos messages et dessins d'amitié et d'espoir.

Rita Karassartova
c/o Civic Initiatives
Abdrakhmanova 204
Office 14
Bishkek
710040
République kirghize

Courriel : freedomrita@protonmail.com
Facebook: facebook.com/rita.karasartova

Hashtag : #W4R23

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL

CARTE ACTION



© DR

MAUNG SAWYEDOLLAH

Myanmar

IL S'ATTAQUE À FACEBOOK POUR SON RÔLE DANS LES ATROCITÉS AU MYANMAR

Il y a six ans, la vie n'était pas facile pour Maung Sawyeddollah, mais il aimait jouer au foot et rêvait de devenir médecin. Cependant, en 2017, alors qu'il avait 15 ans, sa vie a été bouleversée.

L'armée du Myanmar a lancé une opération de nettoyage ethnique contre les Rohingyas, minorité ethnique qui subit depuis des décennies une forte discrimination cautionnée par l'État du Myanmar. Des milliers de Rohingyas ont été tués, violés et torturés, et leurs villages ont été incendiés.

Craignant pour leurs vies, Sawyeddollah et sa famille ont marché pendant 15 jours jusqu'au Bangladesh. Ils sont parvenus au camp de réfugié-e-s de Cox's Bazar, où ils vivent toujours.

Sawyeddollah veut désormais être avocat et réclamer justice pour les souffrances dont il est témoin. En parallèle de ses études, il milite pour que l'entreprise Meta, à laquelle appartient Facebook, prenne ses responsabilités pour sa contribution à ces atrocités. Plusieurs années avant ces attaques, les algorithmes de Meta ont amplifié la haine anti-Rohingyas sur Facebook, alimentant la violence perpétrée par l'armée du Myanmar.

Maung Sawyeddollah et sa famille ont tout perdu, mais le jeune homme a encore de l'espoir. Avec sa communauté, il appelle Meta à verser des indemnités en réparation de son rôle dans ces horreurs, y compris pour financer des programmes d'éducation à Cox's Bazar. Il estime que l'éducation aidera les membres de sa communauté à reconstruire les vies qui ont été brisées.

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL

CARTE RÉCIT



© Munir Uz Zaman/AFP via Getty Images

JUSTYNA WYDRZYŃSKA

Pologne

POURSUIVIE POUR AVOIR DÉFENDU LE DROIT À UN AVORTEMENT SÛR

Sa propre expérience de l'avortement, sans aucune aide ni accès à des informations fiables, a donné à Justyna Wydrzyńska la force et la volonté d'aider les autres à prendre des décisions éclairées en matière de procréation. Justyna a cofondé Abortion Dream Team, un collectif militant qui lutte contre la stigmatisation de l'avortement et donne des conseils pour avoir accès à un avortement sûr en Pologne, où les lois relatives à l'avortement sont parmi les plus restrictives d'Europe.

En février 2020, Justyna a été mise en relation avec Ania (prénom modifié). Cette femme, en couple avec un homme violent, enceinte et désespérée, disait préférer mourir plutôt que de mener sa grossesse à terme. Justyna, qui a elle-même vécu une relation violente, a su qu'elle devait l'aider. Elle a envoyé à Ania ses propres pilules abortives par courrier, mais le partenaire

d'Ania a intercepté le colis et contacté la police, qui a confisqué les pilules.

En novembre 2021, le procureur a engagé des poursuites contre Justyna pour « aide à l'avortement ». En mars 2023, celle-ci a été déclarée coupable et condamnée à huit mois de service d'intérêt général. Ses avocat-e-s ont fait appel de cette décision.

La condamnation de Justyna crée un dangereux précédent. Sans l'aide et les informations fiables qu'elle et d'autres militant-e-s fournissent, les personnes comme Ania seraient seules et n'auraient pas accès à un avortement sûr.

Prouvant son courage malgré l'hostilité à laquelle elle faisait face, Justyna a déclaré : « J'ai agi avec la volonté d'aider quand personne d'autre ne le voulait ou ne le pouvait. Pour moi, aider Ania était la chose évidente, décente et honnête à faire. »

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL

CARTE RÉCIT



© Karolina Jackowska

DEMANDEZ À META D'ACCORDER DES RÉPARATIONS EFFECTIVES

ÉCRIVEZ À MARK ZUCKERBERG, PDG DE META

Demandez à Meta d'accorder des réparations effectives à Sawyeddollah et aux communautés rohingyas concernées, pour avoir nourri la haine et la discrimination à l'encontre des Rohingyas sur Facebook.

Mark Zuckerberg
Meta CEO
1 Hacker Way
Menlo Park, CA 94025
États-Unis

Formule d'appel : Monsieur,

Courriel : humanrightsteam@meta.com
Instagram : [@zuck](https://www.instagram.com/zuck)
Facebook : www.facebook.com/zuck

Hashtags : #PayUpMeta,
#RohingyaRemediation,
#RohingyaReparations, #W4R23

AIDEZ MAUNG SAWYEDDOLLAH À GARDER ESPOIR

Envoyez des messages d'espoir et de solidarité afin que Sawyeddollah sache que vous le soutenez dans son combat pour obtenir des réparations.

Maung Sawyeddollah
c/o Amnesty International South Asia
Regional Office
23/2 Horton Place
Colombo 7
Sri Lanka

Twitter / X : [@M_Sawyed](https://twitter.com/M_Sawyed)

Hashtag: #W4R23

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL

CARTE ACTION



© Munnir Uz Zaman/AFP via Getty Images

DEMANDEZ QUE LA CONDAMNATION INJUSTE DE JUSTYNA SOIT ANNULÉE

ÉCRIVEZ AU PROCUREUR GÉNÉRAL

Demandez-lui de prendre toutes les mesures nécessaires pour que la condamnation injuste de Justyna soit annulée, et de s'abstenir de l'inculper d'autres charges pour avoir légitimement défendu les droits humains.

Prosecutor General
National Prosecutor's Office
ul. Postępu 3
02-676 Warsaw
Pologne

Formule d'appel : Monsieur le
Procureur général,

Courriel : biuro.podawcze.pk@prokuratura.gov.pl

Twitter / X : [@PK_GOV_PL](https://twitter.com/PK_GOV_PL)

Hashtags : #IAmJustyna, #W4R23

AIDEZ JUSTYNA À GARDER ESPOIR

Envoyez-lui des messages de solidarité et d'espoir.

Justyna Wydrzyńska
c/o Amnesty International Polska
Sapieżyńska 10A
00-215 Warsaw
Pologne

Courriel : dla.justyny@amnesty.org.pl

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL

CARTE ACTION



© Karolina Jackowska

MENACÉ POUR AVOIR DÉFENDU SA COMMUNAUTÉ

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS



CARTE RÉCIT

Thapelo Mohapi aime écouter du jazz et encourager ses équipes de football préférées, les Mamelodi Sundowns et Manchester City. Mais aujourd'hui, il ne peut plus profiter de ces activités comme avant. Depuis 2021, il est forcé de vivre dans la clandestinité car sa vie est menacée.

En tant que secrétaire général d'Abahlali baseMjondolo (AbM), un mouvement local dynamique et courageux, Thapelo a consacré sa vie à se battre pour les droits humains dans l'ensemble de l'Afrique du Sud, particulièrement dans les régions confrontées à des difficultés économiques.

L'un de ces endroits est eKhenana, dans la province du KwaZulu-Natal. La plupart des personnes qui y vivent sont des migrants économiques arrivés des régions rurales du pays à la recherche d'une vie meilleure. Elles n'ont pas les moyens de faire face au coût de la vie,

très élevé dans la région, et finissent souvent par construire une maison en tôle, quasiment sans accès à l'eau ou à des installations sanitaires. Elles sont également exposées aux violences policières, aux expulsions forcées et à la mauvaise qualité des services publics, entre autres difficultés.

Déterminés à améliorer la vie de cette communauté, les membres de l'AbM à eKhenana ont dénoncé des cas de corruption du gouvernement local et ont travaillé dur pour commencer la construction d'une école, d'une ferme, d'une cuisine partagée et d'une boutique pour leur communauté. Leurs actions se sont heurtées non seulement à de la résistance, mais aussi à des menaces, à du harcèlement et à de l'intimidation de la part des autorités, qui ont également incité à la violence à eKhenana.



© DR

ELLE RISQUE DES ANNÉES EN PRISON POUR S'ÊTRE EXPRIMÉE OUVERTEMENT

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS



CARTE RÉCIT

Défendre ce qu'elle estime juste, la militante Chaima Issa a cela dans le sang. Fille d'un ancien prisonnier politique, elle est déterminée à tenir tête au pouvoir en place, même si cela doit lui coûter sa liberté.

Chaima a été l'une des premières à s'élever publiquement contre le président tunisien Kais Saïed lorsque, en juillet 2021, ce dernier a invoqué des pouvoirs d'exception pour suspendre le Parlement, limoger le chef de gouvernement et prendre le contrôle exécutif du pays. Depuis cette prise de pouvoir, la situation des droits humains en Tunisie est plus fragile que jamais. La liberté d'expression est menacée. Les tribunaux militaires prennent les opposant-e-s au gouvernement pour cible et le système judiciaire manque d'indépendance.

Chaima Issa a été arrêtée le 22 février 2023 dans le cadre d'une enquête pour « complot » présumé après avoir participé, avec d'autres figures de l'opposition tunisienne, à une rencontre avec des diplomates étrangers pour discuter de la situation politique dans le pays. Elle a été libérée le 13 juillet après plus de quatre mois de détention arbitraire, mais l'affaire est toujours en instance et Chaima demeure sous le coup d'une interdiction de quitter le territoire et d'« apparaître dans les espaces publics ». Un tribunal militaire, qui manque d'indépendance, a également ouvert une enquête sur Chaima parce qu'elle aurait critiqué les autorités lors d'une émission radio. Elle encourt des dizaines d'années d'emprisonnement. Mais Chaima ne baissera pas les bras.



© DR

DEMANDEZ À LA POLICE D'ENQUÊTER SUR DES ACTES DE HARCÈLEMENT ET DES HOMICIDES

ÉCRIVEZ AU MINISTRE DE LA POLICE

Demandez l'ouverture d'une enquête efficace, approfondie, impartiale, indépendante et transparente sur le harcèlement et les homicides des membres de l'AbM, visant à amener les responsables présumés devant la justice dans le cadre de procès équitable et à mettre un terme à toutes ces attaques.

Minister of Police
Private bag X463
Pretoria
0001
Afrique du Sud

Twitter / X : @SAPoliceService
Facebook : facebook.com/SAPoliceService
Instagram : @sapoliceservice_za
Hashtags : #ProtectThapelo
#ProtectAbM #W4R23

MONTREZ À THAPELO ET À L'ABM QUE VOUS LES SOUTENEZ

Envoyez-leur des messages d'amitié et d'espoir, afin qu'ils puissent continuer leur combat pour leur communauté.

Thapelo Mohapi et le mouvement AbM
c/o Amnesty International South Africa
97 Oxford Road
Rosebank
Johannesburg
2196
Afrique du Sud

Twitter / X : @abahlalibm
Facebook : facebook.com/abahlalibasemjondolo
Instagram : @abahlalibasemjondolo
Hashtags : #ProtectThapelo
#ProtectAbM #W4R23

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL



CARTE ACTION



© DR

DEMANDEZ LA LIBERTÉ TOTALE DE CHAIMA

CONTACTEZ LE PRÉSIDENT DE LA TUNISIE

Enjoignez les autorités tunisiennes à mettre fin sans délai à l'enquête sans fondement et aux autres restrictions à l'encontre de Chaima Issa, car elles sont uniquement liées à l'exercice de ses droits humains.

Courriel : contact@carthage.tn

Facebook : facebook.com/Presidence.tn/

Formule d'appel : Monsieur le Président,

Twitter / X : @TnPresidency

Hashtag : #W4R23

MONTREZ À CHAIMA QU'ELLE N'EST PAS TOUTE SEULE

Envoyez des messages d'espoir et de solidarité à Chaima. Faites-lui savoir que vous la soutenez dans sa lutte pour la défense des droits humains en Tunisie.

Chaima Issa
c/o Amnesty International
Bureau régional de Tunis
24, avenue de la Livre
Les Berges du Lac 2
Tunis
Tunisie

Twitter / X : @IssaaChaima

Hashtags : #FreeChaima, #W4R23

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL



CARTE ACTION



© DR

AHMED MANSOOR

Émirats arabes unis

ENFERMÉ POUR AVOIR FAIT VALOIR LA VÉRITÉ FACE AUX PUISSANTS

Ahmed Mansoor est un père et un mari aimant, un poète, un blogueur et un défenseur des droits humains. Il est actuellement incarcéré à la prison d'al Sadr à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis. Il passe ses journées à l'isolement, sans livre, stylo ni papier. Il n'a même pas de lit.

Son crime ? Dire la vérité. Avant son arrestation, Ahmed était l'une des rares personnes aux Émirats arabes unis à transmettre au reste du monde des informations indépendantes et fiables sur les violations des droits humains dans son pays. Il faisait souvent part de ses préoccupations face aux arrestations, aux actes de torture et aux procès iniques subis par les personnes qui s'élèvent contre le pouvoir en place. Il évoquait des problèmes au sein du système judiciaire, et parlait de lois domestiques contraires au droit international.

Ahmed Mansoor paye un lourd tribut pour cela. En mars 2017, les forces de sécurité des Émirats arabes unis ont effectué une descente chez lui et l'ont arrêté. Pendant plus d'un an, personne, pas même sa famille, n'a su où il était détenu. En mai 2018, Ahmed a été condamné à 10 ans de prison, entre autres pour « outrage aux Émirats arabes unis et à leurs symboles ».

En signe de protestation contre ses conditions carcérales, Ahmed a déjà pratiqué deux grèves de la faim, qui lui ont fait perdre beaucoup de poids et ont mis sa vie en danger. Malgré cela, il n'est autorisé à sortir que trois fois par semaine, lorsque les gardiens font quitter la cour à tous les autres prisonniers ; Ahmed passe alors seul le peu de temps qui lui est accordé à la lumière du jour.

ÉCRIRE POUR LES DROITS

AMNESTY INTERNATIONAL

CARTE RÉCIT

© Fondation Martin Ennals



ROCKY MYERS

États-Unis

TROIS DÉCENNIES DANS LE COULOIR DE LA MORT

Ceux qui connaissent Rocky Myers le décrivent comme un homme gentil et doux. Il aime ses frères et sœurs, ses enfants et ses petits-enfants, qui l'adorent. Il jouait de la batterie dans la chorale de sa paroisse. Quand il avait 11 ans, on lui a diagnostiqué une déficience intellectuelle. Il a du mal à lire et ne parvient pas à retenir des dates ou à se souvenir clairement de certains moments. Une nuit de 1991, à Decatur, en Alabama, sa vie a changé pour toujours.

Une femme âgée blanche a été tuée dans un quartier majoritairement noir. Rocky, qui est Noir, vivait de l'autre côté de la rue. Bien qu'aucun élément de preuve ne le relie à la scène du meurtre, à l'exception d'un magnétoscope appartenant à la victime et que Rocky affirme avoir trouvé dans la rue, il a été déclaré coupable de ce crime.

Les témoignages recueillis étaient entachés d'incohérences et d'allégations

de pression policière : l'un des principaux témoins a par la suite déclaré avoir menti. Un jury composé principalement de personnes blanches a déclaré Rocky Myers coupable mais recommandé une peine de réclusion à perpétuité. Le juge en a décidé autrement en le condamnant à mort. Il est aujourd'hui illégal de rejeter l'avis du jury de cette manière en Alabama.

La Cour suprême des États-Unis a estimé que les prévenus présentant une déficience intellectuelle « risquent tout particulièrement d'être exécutés à tort ». C'est le cas pour Rocky. Pénalisé par une assistance juridique inefficace, et abandonné par l'avocat chargé de le défendre à la suite de sa condamnation, Rocky a manqué les échéances permettant de faire appel. Son exécution pourrait être programmée à tout moment, et son seul espoir est que la gouverneure de l'Alabama le gracie.

ÉCRIRE POUR LES DROITS

AMNESTY INTERNATIONAL

CARTE RÉCIT

© Private



DEMANDEZ LA LIBÉRATION D'AHMED MANSOOR

CONTACTEZ LE PRÉSIDENT DES ÉMIRATS

Dites-lui qu'Ahmed Mansoor doit être libéré immédiatement et sans condition car il est détenu uniquement en raison de son militantisme pacifique en faveur des droits humains.

President of the United Arab Emirates
Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan

Veillez envoyer votre lettre par
l'intermédiaire de l'ambassade des
Émirats arabes unis dans votre pays.

Formule d'appel : Monsieur le
Président,

Pour augmenter les chances que le
président voie vos lettres, prenez-les
en photos et postez-les sur Twitter et
Instagram, en identifiant le compte du
président.

Twitter / X : [@MohamedBinZayed](#)

Instagram : [@mohamedbinzayed](#)

Hashtags : #FreeAhmed #W4R23

AIDEZ AHMED À GARDER ESPOIR

Envoyez-lui un message de solidarité et d'espoir.

Ahmed Mansoor
c/o Ms S.F
Gulf Centre for Human Rights
PO Box 245
Saida
Liban

Postez des photos de vos cartes et
lettres à Ahmed Mansoor sur les
réseaux sociaux, pour que sa famille
puisse les voir.

Twitter / X : [@Ahmed_Mansoor](#)

Hashtags : #FreeAhmed #W4R23

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL



CARTE ACTION

© Fondation Martin Ennals



DEMANDEZ LA GRÂCE DE ROCKY MYERS

ÉCRIVEZ À LA GOUVERNEURE DE L'ALABAMA

Demandez-lui d'user de son autorité pour accorder une grâce à Rocky Myers et
commuer sa condamnation à mort.

Governor of Alabama
Office of the Governor of Alabama
600 Dexter Avenue
Montgomery, AL 36130
États-Unis

Courriel : info@governor.alabama.gov

Formule d'appel : Madame la
Gouverneure,

FAITES VOYAGER ROCKY À TRAVERS LE MONDE

Envoyez à Rocky des cartes postales ou des photos de l'endroit où vous vivez, où
vous allez en vacances ou de lieux que vous aimez. Rappelez-vous, Rocky a du mal
à lire donc écrivez des messages simples. Si vous écrivez dans une autre langue,
notez la traduction en anglais pour Rocky si possible.

Rocky Myers, AIS 0000Z563
Holman Correctional Facility, M-44
Holman 3700
866 Ross Road
Atmore, AL 36503
États-Unis

Pensez à noter votre adresse complète
pour que les autorités de la prison
permettent à Rocky de recevoir son
courrier.

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL



CARTE ACTION

© Private



LA SOLIDARITÉ EN ACTION

L'HISTOIRE D'ALEXANDRA

Russie

Vous pourriez penser qu'écrire à quelqu'un que vous ne connaissez pas ne fera aucune différence, ou que cette personne n'a pas envie de recevoir un message de votre part. Mais lorsque vous êtes enfermée ou que vous craignez pour votre vie pour avoir dénoncé une injustice, savoir que quelqu'un croit en vous a une réelle importance. Quelle que soit la personne à qui vous décidez d'écrire, elle sera ravie de recevoir votre lettre. Ces personnes ont peut-être peur ou se sentent seules, et vos mots leur apporteront réconfort et espoir.

Grâce aux milliers de messages qu'elle a reçus en 2022, l'autrice-compositrice et interprète Alexandra Skotchilenko a senti le soutien d'une communauté mondiale d'allié-e-s, après avoir été emprisonnée en Russie pour s'être opposée à la guerre en Ukraine. Alexandra (surnommée Sasha) a été accusée de diffuser de fausses informations et placée en prison pour avoir remplacé les prix dans un supermarché de Saint-Pétersbourg par de petites étiquettes en papier où étaient inscrites des informations sur l'invasion de l'Ukraine.

À la suite de la campagne, l'avocat d'Alexandra a envoyé le message suivant en son nom :

« Je vous remercie infiniment pour votre soutien envers Sasha. L'attention que vous lui portez nous réchauffe le cœur en cette période difficile et nous donne le sentiment de ne pas être seuls... En signe de gratitude, Sasha m'a demandé de partager avec vous ce dessin qu'elle a fait en prison spécialement pour vous... Elle vous salue et vous remercie pour les cartes postales ! Beaucoup de cartes venaient d'Amnesty International, merci pour les émotions que vous lui offrez ! Sasha passe aujourd'hui tout son temps à communiquer avec vous et à se préparer à sa comparution. »



© Andrey Bok



© Aleksandra Skotchilenko

En haut : Alexandra Skotchilenko pendant une audience.

En bas : Carte postale dessinée par Alexandra Skotchilenko pour remercier toutes les personnes qui lui ont écrit lors de l'édition 2022 d'Écrire pour les droits.

À PROPOS

D'AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International est un mouvement rassemblant 10 millions de personnes qui fait appel à l'humanité en chacun et chacune de nous et milite pour que nous puissions toutes et tous jouir de nos droits humains. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les dirigeants et dirigeantes tiennent leurs promesses, respectent le droit international et sont tenus de rendre des comptes.

Nous enquêtons et révélons les faits lorsque des atteintes aux droits humains ont lieu, où qu'elles se produisent. Nous faisons pression sur les gouvernements et d'autres entités puissantes, comme les entreprises, afin de nous assurer qu'ils tiennent leurs promesses et respectent le droit international. En relatant les histoires poignantes des personnes avec lesquelles nous travaillons, nous mobilisons des millions de sympathisant-e-s dans le monde entier. Ensemble, nous faisons campagne pour le changement et défendons les militant-e-s sur le terrain. Nous aidons les gens à revendiquer leurs droits par l'éducation et la formation.

Le travail de l'organisation protège les personnes et leur permet d'avoir prise sur leur propre vie : de l'abolition de la peine de mort à la promotion des droits sexuels et reproductifs, de la lutte contre la discrimination à la défense des droits des réfugié-e-s et des migrant-e-s. Nous agissons pour traduire en justice les tortionnaires, changer les législations répressives et libérer les personnes emprisonnées uniquement pour avoir exprimé leurs opinions. Nous défendons sans exception celles et ceux dont la liberté ou la dignité est menacée.

© Amnesty International 2023

Sauf mention contraire, le contenu de ce document est sous licence Creative Commons (attribution, utilisation non commerciale, pas d'œuvre dérivée, 4.0 International). <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site : <https://www.amnesty.org/fr/permissions/>.

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice des droits d'auteur, le contenu n'est pas sous licence Creative Commons.

Édition originale publiée en 2023 par Amnesty International Ltd. Peter Benenson House 1 Easton Street, London WC1X 0DW, Royaume-Uni

Septembre 2023
Index : POL 32/7060/2023 FRENCH
Langue originale : Anglais

Amnesty International en Belgique
Chaussée de Wavre 169
1050 Bruxelles

© Amnesty International pour toutes les photos sauf indication contraire.

Photos de couverture : © Musinguzi Reagan Siima

[amnesty.org/fr](https://www.amnesty.org/fr)

En Belgique:
www.amnesty-jeunes.be
Courriel : jeunes@amnesty.be

ÉCRIRE POUR LES DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL 